

20

ZAC POLAXIS

COMMUNE DE NEULLÉ-PONT-PIERRE

PROGRAMME

Aménageur : Communauté de communes Gâtine Choissilles

Echéancier prévisionnel : /

Mode de réalisation : régie

Régime TLE : exonération

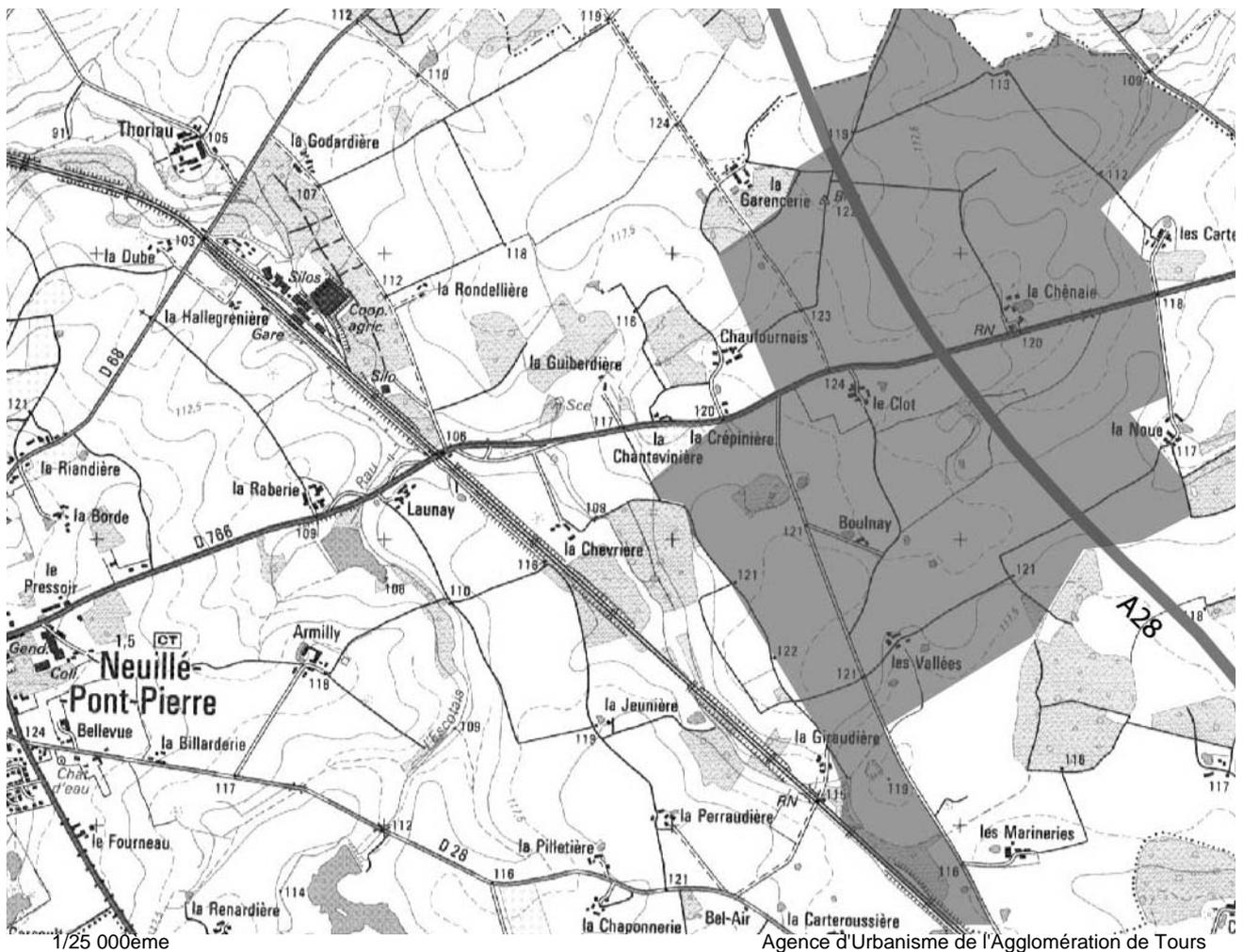
Superficie : 285 ha

Objet : activités

Programme des équipements publics (superstructures) : zone de services aux entreprises (équipements à définir : restaurant d'entreprises, halte-garderie, salle de conférence...)

Programme prévisionnel de construction :
SHON globale de 855.000 m² (COS de 0,30)

PLAN DE LOCALISATION



REALISATION

	Au 1 ^{er} sept 2007
Superficie totale de la ZAC	285 ha
Superficie à acquérir par l'aménageur	275 ha
Superficie acquise	139 ha
Superficie commercialisable à terme	193 ha
Superficie commercialisée hors emprises publiques	/
Prix moyen HT du terrain/m²	<i>logements</i> <i>activités</i>
	/ /

La ZAC se compose de cinq types de secteurs :

- logistique et industries (180 ha)
- fret ferroviaire (18,5 ha)
- PME-PMI (45 ha)
- équipements et services (4 ha)
- secteurs techniques (27 ha)

Document d'urbanisme : le PLU est en cours d'élaboration, l'enquête publique doit avoir lieu fin 2007.

Projets :

- approbation du dossier de réalisation en 2008
- premières ventes de terrains fin 2009

PROCEDURE

DATES	PROCEDURES/EVENEMENTS	OBSERVATIONS
18.12.06	Délibération du Conseil Communautaire (DCC) tirant le bilan de la concertation et créant la ZAC	La Communauté de communes Gâtines Choisilles est à l'initiative de la ZAC